

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
11 JUILLET 2019
PROCÈS-VERBAL**

Séance spéciale du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 11 juillet 2019 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 8h30.

ORDRE DU JOUR

Administration

1. Administration

- 1.1 Appel nominal
- 1.2 Ouverture de la séance
- 1.3 Constatation de l'avis de convocation
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Mandat au cabinet Deveau Avocats: acquisition du lot 4 997 874
- 1.6 Autorisation d'occupation du domaine public: 165 rue René-Clément
- 1.7 Modification de la résolution 2017-01-034 fonctionnaire autorisé à signer les demandes de permis
- 1.8 Question du public

2. Levée de la séance

- 2.1 Levée de la séance spéciale.

APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière siège no 6

Absence motivée : Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Hélène Bélanger était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.2 2019-07-368 OUVERTURE DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 8h30, aucune personne n'est présente dans la salle.

1.3 2019-07-369 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame Hélène Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le code municipal du Québec. Tous les élus confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

1.4 2019-07-370 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.5 2019-07-371 MANDAT AU CABINET DEVEAU AVOCATS : ACQUISITION DU LOT 4 997 874

ATTENDU que l'article 14.2 du Code municipal du Québec permet à une municipalité de posséder des immeubles à des fins de réserve foncière;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1097 du Code municipal du Québec, une municipalité peut s'approprier un immeuble dont elle a besoin pour des fins municipales, en se conformant aux procédures d'expropriation;

ATTENDU que la Municipalité juge opportun d'acquérir un immeuble à titre de réserve foncière le long de l'autoroute 50 à des fins municipales dont notamment, l'établissement d'un parc ou aire de repos ;

ATTENDU que la Municipalité désire acquérir le lot 4 997 874, Cadastre du Québec, à ces fins ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que la Municipalité acquiert de gré à gré ou, à défaut, par expropriation, l'immeuble constitué du lot 4 997 874, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, aux fins de réserve foncière.

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tout document requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

Que la Municipalité mandate le cabinet Deveau Avocats afin d'entreprendre toutes les démarches appropriées aux fins de l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de cet immeuble.

Que la Municipalité mandate l'arpenteur-géomètre, François Gauthier, afin de préparer le plan et la description technique requis, dans le cas où il ne serait pas possible d'acquérir de gré à gré ledit immeuble.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.6 2019-07-372 AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : 165 RUE RENÉ-CLÉMENT

ATTENDU que le garage de la propriété sise au 165 rue René-Clément ne respecte pas la marge de recul avant;

ATTENDU qu'aucune demande de permis pour la construction dudit garage n'a été émise et de ce fait aucune dérogation mineure ne peut être autorisée;

ATTENDU qu'il y a lieu d'accorder à la propriétaire une autorisation d'occupation du domaine public afin de lui permettre de procéder à la vente de sa propriété;

ATTENDU qu'advenant qu'il y est démolition ou destruction par incendie du garage, cette autorisation d'occupation du domaine public sera annulée, la reconstruction devra être conforme à la réglementation municipale.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil autorise le Maire et la Directrice générale à procéder à la signature d'une entente d'occupation du domaine public afin de régulariser la situation.

La présente résolution abroge la résolution 2019-07-336.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.7 2019-07-373 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2017-01-034 FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ POUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2017-04-034 afin d'autoriser monsieur Mathieu Côté à procéder à l'émission des permis et certificats le tout sous supervision de la direction générale et/ ou du responsable de l'urbanisme;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil autorise la modification de la résolution 2017-01-034 tel qu'il suit :

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise la nomination de monsieur Mathieu Côté au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint et fonctionnaire désigné pour l'émission des permis et certificats.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2.1 2019-07-374 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance spéciale soit levée à 8h35.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Hélène Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 11 juillet 2019.

Hélène Bélanger
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 11 juillet 2019.

Christian Beauchamp
Maire